

...et ensuite ??

Par **elias urso**, le **03/08/2012 à 10:38**

Bonjour,

J'ai une petite question toute simple, j'envisage (bien plus tard...) de m'inscrire en master 1 droit des affaires. Si j'ai bien compris la sélection se fait par dossier durant les années de licence, je voulais donc savoir : combien faut-il avoir de moyenne pour être admissible ?

Mais surtout ce qui m'inquiète le plus c'est de savoir que si on a pas un dossier assez costaud, quel choix nous reste-t-il ?

Merci

Par **Camille**, le **03/08/2012 à 11:00**

Bonjour,

[citation]Mais surtout ce qui m'inquiète le plus c'est de savoir que si on a pas un dossier assez costaud, quel choix nous reste-t-il ? [/citation]

Ouh là ! En tant que lycéen, vous avez encore bien le temps de voir venir. Et il y a toujours des solutions.

Par exemple, choix d'un M1 moins "costaud", choix d'un M1 similaire dans une autre université, choix d'autre chose qu'un M1.

Pendant les trois années L1-L3, vous aurez bien le temps de vous renseigner (et d'évoluer !). Ne commencez pas à vous mettre martel en tête sur des questions qui trouveront leurs réponses en temps utile.

Si, à votre stade, vous pensez que le droit des affaires, c'est votre "truc", alors allez-y. Foncez. Lycéen en "phase terminale" ? [smile17]

Par **Thibault**, le **03/08/2012 à 12:14**

Réponse en deux temps:

-ne pas se fixer des orientations pré-déterminées de métier, ou de matière: surtout faire ce qu'il plaît, le temps passant (on découvre chaque année même encore en M1/M2) ;

-les notes: avoir les meilleures possibles: ça tu peux y penser dès maintenant, car sans s'en rendre compte c'est parfois important: par exemple, avoir plus de 10 en finances publiques en L2 permet d'obtenir la dispense pour passer cette matière à l'examen d'entrée à l'école des avocats... eh oui ! Donc donne tout, dès le premier jour, jusqu'au dernier ;)

Et 2 bis: faire des stages: même si au début ça peut ne pas être très valorisant, on commence par faire 2-3 recherches, puis on écrit quelque chose, puis après ça devient des stages plus sérieux, mais les premiers sont nécessaires pour obtenir les suivants :)

Par **Newjurist**, le **03/08/2012 à 13:41**

Bonjour,

si je me trompe pas Thibault, ça dispense certes de la matière pour l'avocature, mais le problème c'est que ça met un 10. Donc si on compte faire des points sur les petites matières, c'est raté :).

Par **Camille**, le **04/08/2012 à 13:24**

Bonjour,

[citation]Et 2 bis: faire des stages: même si au début ça peut ne pas être très valorisant, on commence par faire 2-3 recherches, puis on écrit quelque chose, puis après ça devient des stages plus sérieux, mais les premiers sont nécessaires pour obtenir les suivants
[/citation]

Sans oublier que, surtout sur un CV dit "de débutant", la mention bien présentée (donc sans "en faire trois tonnes" non plus) de certains stages/activités, même d'apparence anodine ou très éloignée de sa spécialité, peuvent parfois faire la différence.